

Le Pack Premiers Pas eSanté

Ou comment les experts métiers de l'Agence eSanté prennent soin des professionnels de santé !

LES EXPERTS
LUXEMBOURG



De gauche à droite : Stéphanie Machon ; Laurent Vandenhove ; Maud Delporte

L'Agence eSanté (AeS) promeut l'usage des technologies numériques dans le domaine de la santé au Luxembourg. Pour mener à bien cette mission, l'équipe des experts métiers a lancé une formation pratique pour initier les professionnels de santé (PS) aux services digitaux, le Pack Premiers Pas eSanté.

Pourquoi les experts métiers ont-ils décidé de créer le Pack Premiers Pas eSanté ?

« Quand j'ai commencé à travailler sur le Carnet de Vaccination Electronique¹ (CVE) au sein de l'AeS, j'ai pensé opportun de mettre en place un « kit de bienvenue » destiné aux PS nouvellement arrivés au Grand-Duché pour qu'ils adoptent ce service », explique Stéphanie Machon, docteur en pharmacie à l'AeS.

Qu'est-ce que le Pack Premiers Pas eSanté ?

« Il s'agit de sessions gratuites et pratiques de formation, en langue française ou allemande, concernant les outils

actuellement disponibles à savoir le Dossier de Soins Partagé² (DSP), le CVE ainsi que le Paiement Immédiat Direct³ (PID) » énumère Maud Delporte, infirmière et Chef de projet CVE.

Devant la recrudescence d'appels au HelpDesk de citoyens qui s'étonnent de ne pas trouver leurs documents médicaux dans leur DSP, le Dr Laurent Vandenhove, médecin à l'AeS rappelle que « tout professionnel de santé est tenu d'y déposer les résultats d'analyses de biologie médicale, les résumés cliniques et rapports médicaux de sortie, d'imagerie médicale, les résumés patient* ». Il fallait donc aider, a minima, les médecins à s'approprier ces services, afin de respecter le cadre légal.

Pour ce faire, cette initiative a reçu l'aval de la CNS, du

Pour toute question concernant nos services, n'hésitez pas à contacter notre HelpDesk :

par téléphone :
(+352) 27 12 50 18 33
par e-mail :
helpdesk@esante.lu

Vous êtes intéressé par le Pack Premiers Pas eSanté ?

Inscrivez-vous dès maintenant en scannant ce QR-code !



Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale et du Collège Médical. Ils remettent l'invitation au Pack Premiers Pas eSanté lors de l'accueil des PS arrivants au Luxembourg. « Mais naturellement, cette formation est ouverte à tout médecin désireux de se familiariser avec nos outils. Il suffit pour cela de s'inscrire en ligne sur le site de l'AeS » précise Stéphanie Machon.

Maud, comment se passent les sessions ?

« Le but est d'avoir des sessions en présentiel afin de maintenir un véritable lien avec les PS dont les retours sont indispensables pour l'amélioration des services actuels et futurs sur le terrain. Ces séances sont très personnalisées. En effet, le nombre de participants est

volontairement limité. Elles se déroulent dans les locaux de l'AeS à la Cloche d'Or. Très pratiques, elles nécessitent de venir avec son ordinateur et d'avoir un compte eSanté préalablement activé. L'équipe du HelpDesk est présente pour faciliter tout enregistrement ».

Laurent, pourriez-vous nous expliquer le rôle des experts métiers au sein de l'AeS ?

« Selon nos compétences et nos expériences, nous agissons comme des « consultants internes » sur divers sujets. Nous exerçons donc des fonctions support. Par exemple, Stéphanie est impliquée, entre autres, dans le développement de l'ePrescription des médicaments. Maud participe au projet de l'ePrescription des soins infirmiers, des actes biologiques, ... Pour ma part, j'interviens également sur ces sujets et tout ce qui est en lien avec la pratique médicale ».

Stéphanie, quels sont les principaux défis que vous rencontrez dans vos fonctions respectives ?

« Rendre nos services attractifs malgré certaines imperfections : celles que nous connaissons et sur lesquelles les informaticiens travaillent, et celles insoupçonnées que les médecins ou les citoyens nous reportent. La digitalisation de la santé est un sujet d'ampleur pour lequel il faut du temps, de la patience et beaucoup de communication entre des disciplines très différentes. C'est pourquoi nous,

les experts métiers, servons d'interfaces entre les usagers et les techniciens, en composant avec les contraintes techniques, légales nationales et européennes, politiques. »

Pour conclure Laurent, quel message souhaitez-vous adresser aux professionnels de santé qui hésitent encore à adopter les solutions numériques ?

« Ces services sont destinés à favoriser le partage des données de santé « utiles et pertinentes* » entre les PS pour faciliter l'exercice au quotidien. À l'AeS, digitalisation ne rime pas avec déshumanisation, bien au contraire. L'investissement des PS dans cette formation leur fera épargner du temps administratif qui pourra être consacré aux patients.

Le Pack Premiers Pas eSanté sera progressivement étendu à tous les professionnels du pays, au fur et à mesure de l'étoffement de l'offre de produits. L'objectif étant que nos services se fondent dans les habitudes de travail de tous les PS ».

¹ Carnet de Vaccination Électronique (CVE) : Centralise les données de vaccination et facilite le suivi grâce à un système d'aide à la décision basé sur les recommandations actualisées du Conseil Supérieur des Maladies Infectieuses (CSMI).

² Dossier de Soins Partagé (DSP) : Permet le partage sécurisé des informations de santé entre professionnels de santé pour assurer une prise en charge coordonnée des patients.

³ Paiement Immédiat Direct (PID) : L'AeS intervient dans l'authentification de ce service qui offre au médecin la possibilité de recevoir directement de la CNS la portion du montant couverte par l'assurance maladie, ne laissant au patient que sa part personnelle à payer.

* Règlement grand-ducal du 6 décembre 2019 précisant les modalités et conditions de mise en place du dossier de soins partagé.